

Le Relecq



N°486 - Vendredi 26 juillet 2019

www.mairie-relecq-kerhuon.fr

C'est reparti pour les Pique-Niques Kerhorres !



*Le Pique-nique
océanique*

**Mardi 30 Juillet à 19h33
Square Tristan Corbière**

Glaucos – Compagnie Bakhus

Pièce chorégraphique pour cinq danseurs acrobates et un musicien
Tout public / 55min.

On pique-niquera vers 20h30

OFNI

**Trophée Kerhorre 2019
Dimanche 29 septembre**

**LES INSCRIPTIONS
SONT OUVERTES**

**demandez votre dossier
d'inscription à la mairie
(voir à la page 3)**



Destok

**Dimanche 1er septembre 200 stands
regorgeront de trésors !**



Médecin de garde : le week-end et de nuit appeler le 15 en cas d'urgence.
Infirmier(e)s : contactez votre cabinet habituel ou le plus proche de votre domicile.

Pharmacie de garde : samedi après-midi et lundi matin :
PHARMACIE DE L'ÉGLISE, 11 rue Danton - 02.98.28.22.01.

Nuit et jours fériés : composer le 3237.

Dépannage ERDF - Electricité : 09.726.750.29.

Dépannage GRDF - Gaz : 0 800 47 33 33.

Éclairage public : service technique - 02.98.28.61.46.
le week-end, élu de service.

EAU DU PONANT, en cas de fuite d'eau : 02.29.00.78.78.

MARCHÉ HEBDOMADAIRE place de la Résistance :

Traditionnel et Bio : le vendredi de 16h à 20h.

Traditionnel : le samedi matin.

Élu de service en cas d'urgence (en dehors des horaires d'ouverture mairie) :
06.70.64.13.48.



VIE MUNICIPALE

ÉTAT CIVIL - POPULATION

NAISSANCES : Julian MÉNEZ, 27 bis boulevard Clémenceau

Milàn CARIOU, 26 rue Loucheur

DÉCÈS : Aline COLIN, 89 ans, 6 rue de la République

EMPLOI

SERVICE EMPLOI - 02.98.28.61.44
service-emploi@mairie-relecq-kerhuon.fr

LE SERVICE EMPLOI RECHERCHE :

- Une personne pour assurer la garde de 3 enfants à partir de septembre ou janvier. Les lundi, mardi, jeudi de 16h30 à 19h. Véhicule indispensable pour assurer les déplacements aux activités.

LE CENTRE NAUTIQUE RECHERCHE :

- Une personne pour ses activités des deux mois d'été et pour les séances à l'année, les mercredis et samedi après-midi, des animateurs(trices) titulaires d'un permis mer. CV à transmettre par mail à cn.relecqkerhuon@gmail.com.

Poste à pourvoir immédiatement.

CITOYENNETÉ

RECENSEMENT CITOYEN : Les jeunes hommes et les jeunes filles doivent obligatoirement se faire recenser en mairie à partir de leurs 16 ans révolus, dans le trimestre de leur anniversaire. Cette inscription permet d'être convoqué à la journée défense et citoyenneté ainsi que l'inscription d'office sur la liste électorale. Seule la preuve de la participation à la journée défense et citoyenneté est désormais exigée pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique, quel que soit l'âge entre 16 et 25 ans. Une attestation (à conserver précieusement) leur sera délivrée. Aucun duplicata ne sera délivré. Se présenter en mairie avec le livret de famille, une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

ENFANCE - JEUNESSE

**MAISON DE L'ENFANCE
ET DE LA JEUNESSE - 02.98.28.38.38**

La MEJ recherche pour la rentrée de septembre des animateurs Temps d'Activité Périscolaire sur le temps de midi. Contrats de 14h par semaine. Titulaires du BAFA et personnes sans formation acceptés.

Vous souhaitez contacter la MEJ pour inscrire votre ou vos enfant(s) durant les vacances d'été.

Horaires d'été durant les vacances scolaires :

Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h30
Service Enfance Jeunesse
Inscriptions scolaires et aux activités enfance, facturation famille :
02.98.28.38.38.

Espace Jeunes, Inscription : **02.98.28.01.92.**

SERVICE SPORT - EN MAIRIE
02.98.28.47.47

ENVIRONNEMENT

DIVAGATION DES CHIENS : Les chiens laissés en divagation sur la commune peuvent à tout moment faire l'objet d'un captage par le service « Animal et Ville » de la ville de Brest. Le propriétaire devra présenter une pièce d'identité, la carte d'identification de l'animal, le permis de détention pour les chiens de 1ère et 2ème catégories. Il recevra du Trésor public un avis des sommes à payer comprenant le forfait d'intervention : 55,94 € (majoré sur astreinte), les frais de garde en fourrière et les frais vétérinaires éventuels. Service Animal et Ville - 16 rue Alexandre Ribot à Brest - 02.98.00.88.80 du lundi au vendredi : 8h30 - 12h ; 13h30 - 17h.

Évitez les frais et les désagréments d'une captation : ne laissez pas votre chien errer sans surveillance dans les rues !

MÉDIATHÈQUE François Mitterrand

Jusqu'au 31 août vous pouvez emprunter 12 documents pour 8 semaines.

Horaires d'été du 9 juillet au 31 août :

Mardi, jeudi, vendredi : 14h-18h

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-13h

N'hésitez pas à suivre les actualités de votre médiathèque sur les réseaux sociaux.

Facebook : Médiathèque François Mitterrand - Le Relecq-Kerhuon.

Twitter : Médiathèque LRK.



Renseignements : 02 29 00 52 75
mediatheque@mairie-relecq-kerhuon.fr
Résa en ligne : <http://mediatheque.mairie-relecq-kerhuon.fr>



Pour des courts trajets écologiques et sportifs, pensez au VéleK, le vélo électrique en location. Renseignements en Mairie : 02.98.28.14.18.

VIE RELIGIEUSE

MESSES DU WEEK-END :

Samedi 27 juillet à 18h30 à TOURBIAN et SAINTE BARBE (KERHUON).

Dimanche 28 juillet à 10h30 à GUIPAVAS et PLOUGASTEL.

VIE DE LA CITÉ

FONCTIONNEMENT DES SERVICES ADMINISTRATIFS PENDANT L'ÉTÉ : Jusqu'au vendredi 23 août inclus, tous les services sont ouverts de 8h30 à 12h et de 13h30 à **17h**. Ils seront fermés le vendredi 16 août.

PERMANENCES D'ÉTAT-CIVIL : Elles seront supprimées les samedis matin :

-des 13, 20 et 27 juillet,

-et des 3, 10 et 24 août.

Compte-tenu du pont du 16 août, la permanence du 17 août est maintenue.

Elles reprendront de 9h à 12h le samedi 31 août.

DÉCOUVERTE DU BOIS DE SAPINS : Le 23 août de 18h à 20h partez découvrir les plantes sauvages au Bois de Sapins à Le Relecq-Kerhuon, accompagné par Stéphane Alix, animateur horticole. Par la même occasion vous pourrez profiter d'une balade.

Si vous souhaitez davantage d'informations ou bien même vous inscrire, contactez l'adresse suivante : infos@brest-metropole.fr.

ARRÊTÉS

TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DU CIMETIÈRE : Ils débuteront dès ce mois de juillet sauf impondérable. Les plans sont consultables en mairie auprès du secrétariat général.

DÉMÉNAGEMENT : Le mercredi 31 juillet au 2, rue des Ouvriers du Port au Relecq-Kerhuon, il y a lieu d'interdire le stationnement dans cette rue. Le camion du pétitionnaire est autorisé à se garer sur une partie du trottoir et de la chaussée.

TRAVAUX DE TOITURE DE LA SALLE DE TENNIS DU GYMNASÉ : Du 16 juillet au 15 août 2019 le stationnement de tous les véhicules sera interdit sur les places de stationnement délimitées par des barrières rue Jean Zay.

TRAVAUX DE RÉFECTION DE TRANCHÉE : A compter du lundi 29 juillet et jusqu'à l'achèvement des travaux (durée estimée : 1 semaine) la circulation de tous les véhicules rue Louis Lichou se fera sur demi-chaussée et sera alternée manuellement ou par des feux tricolores, le stationnement sera interdit durant la même période.

TRAVAUX DE DÉMOLITION : Du lundi 22 juillet jusqu'à l'achèvement des travaux (durée estimée: 1 semaine) le stationnement de tous les véhicules sera interdit au droit du 36 et du 38 boulevard Clémenceau. Seuls les engins de l'entreprise PETTON seront autorisés à stationner.

PIQUE-NIQUE KERHORRE : Mardi 30 juillet de 18h00 à 23h00 la circulation et le stationnement de tous les véhicules sera interdite square Tristan Corbière et rue Victor Segalen dans la zone comprise entre le n°15 et le n°22. De 18h00 à 23h00 la circulation et le stationnement de tous les véhicules sera interdite rue Victor Segalen dans la zone comprise entre le n°22 et l'intersection avec la rue Abbé Letty.

De plus, la circulation de tous les véhicules rue Victor Segalen et Jean Guéhenno se fera en sens unique depuis l'intersection avec la rue du Commandant Charcot en direction de la rue Abbé Letty. le stationnement de tous les véhicules sera interdit square Tristan Corbière le long des parties engazonnées aux abords du terre-plein central et rue Victor Segalen dans la zone comprise entre le n°15 et le n°22. Le stationnement de tous les véhicules sera interdit dans les zones matérialisées par de la rubalise rue Victor Segalen entre son intersection avec la rue du Commandant Charcot et le n°15 et rue Jean Guéhenno.

URBANISME

DÉCLARATIONS PRÉALABLES :

- DE BELLEFON Michel - 3 Rue Le Reun - Réfection étanchéité toiture garage
- MAHIER Vincent - 10 Rue Langevin - Agrandissement de 4 fenêtres de toit

PERMIS DE CONSTRUIRE :

- MEHANNECHE Yohann - Allée de Kerhuel - Modification de la couleur de la façade et ajout d'une baie.

PERMANENCES

CLCV : Permanences juridiques au Centre Jacolot sur rendez-vous - 02 98 01 08 51.

RELAIS ACCUEIL PARENTS ET ASSISTANTES MATERNELLES (RPAM) –

Centre Jean Jacolot – 02.98.28.29.41 : Mme Prémel-Cabic : - permanence téléphonique : mardi 8h30-12h, mercredi 13h30-16h30, vendredi 8h30-12h30 - accueil sur rendez-vous : lundi après-midi, mercredi matin, jeudi matin et mardi après-midi.

ARCHIPEL AIDE A DOMICILE 11 bis rue Le Reun : 02.98.28.33.88 - Du lundi au vendredi de 8h à 12h, l'après midi sur RV.

CENTRE DEPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE (CDAS) -

12 rue Brizeux - 02.98.28.28.99 : Assistantes sociales, Conseillers d'accès aux droits, Protection Maternelle Infantile (PMI), Massages bébés. Mardi et jeudi : 9h-12h et 13h30-17h, mercredi : 9h-12h. En cas d'urgence : CDAS St Marc : 02.29.61.29.29.

ESPACE JEUNES Kergaret –

02.98.28.01.92 : Point Information Jeunesse : Mardi : 16h45-18h30, Mercredi : 10h-12h et 15h-18h30, Jeudi : 16h30-18h30 et sur rendez vous de 14h à 16h30, Vendredi : 16h45-18h30, Samedi : 14h-18h.

SERVICE EMPLOI –

Mairie 02.98.28.61.44 : ouvert le matin de 8h30/12h, et lundi, mardi et jeudi 13h30/ 17h30 - Mme Delanoë sur rendez-vous.

IME DE L'ÉLORN -

rue Commandant Charcot – 02.98.28.21.11 : secrétariat de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Sauf le mercredi.

MEDIATHÈQUE
François Mitterrand

68 rue Vincent Jézéquel - 02.29.00.52.75.

Mardi, jeudi, vendredi : 14h-18h.

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h.

Samedi : 10h-13h.

POUR NOUS CONTACTER

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30.

Permanence État Civil le samedi de 9h à 12h

Standard/Accueil	02.98.28.14.18
Secrétariat du Maire/Secrétariat Général	02.98.28.61.35
Cabinet du Maire	02.98.28.30.00
État Civil	02.98.28.28.78
Élections	02.98.28.28.77
Urbanisme	02.98.28.61.43
Services Techniques	02.98.28.61.46
Comptabilité	02.98.28.61.39
Éducation, enfance, jeunesse, cantine	02.98.28.38.38
Service Emploi	02.98.28.61.44
Communication	02.98.28.61.30
Gestion des Salles	02.98.28.14.18
Culture	02.98.28.61.31
Sport	02.98.28.47.47
Police Municipale	02.98.28.61.42
Solidarité/CCAS/ Logement	02.98.28.44.96
SSIAD	02.98.28.38.29

ENVIRONNEMENT - SÉCURITÉ

BRICOLAGE - JARDINAGE - ATTENTION À NE PAS GÊNER LE VOISINAGE - extrait de l'arrêté préfectoral N° 2012-0244 du 1er mars 2012, portant réglementation des bruits de voisinage dans le département du Finistère : «*Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes mesures afin que les activités domestiques de bricolage ou de jardinage réalisées à l'aide d'outils ou appareils bruyants, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, bétonnières, perceuses (liste non limitative) ne soient pas cause de gêne pour le voisinage.*

A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- > les jours ouvrables de 8h30 à 19h30,
- > les samedis de 9h00 à 19h00,
- > les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.»



PHOTO DE LA SEMAINE



RANDONNÉE PALMÉE : Vendredi 19 juillet, Pascal Touflan, gérant et moniteur du club Atlantis plongée, à Roscanvel, accueillait une quinzaine d'enfants, âgés de 11 à 14 ans, pour une « rando palmée » dans la baie de Roscanvel. Une nouvelle activité qui a été organisée par la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse (MEJ).

SUR VOTRE AGENDA

OFNI

Trophée Kerhorre 2019
Dimanche 29 septembre

LES INSCRIPTIONS
SONT OUVERTES

Amis, parents, enfants, voisins, membres d'assos, collègues de travail, CET **EVENEMENT FESTIF est fait pour vous !**

Mettez l'été à profit pour composer votre équipage et lancez-vous dans la conception d'une embarcation flottante qui doit ressembler à tout, sauf à un navire classique.

Cette année, de nouvelles épreuves sur l'eau vous attendent : joutes nautiques, rapidité, et jeux d'adresse.

Les équipages seront notés sur la créativité, le déguisement et les épreuves sur l'eau... Un Prix du Public sera également décerné.

Demandez votre dossier d'inscription
contact.culture@mairie-relecq-kerhuon.fr



RENDEZ-VOUS SPORTIFS

ACTIVITÉS NAUTIQUES CNRK

ECOLE DE VOILE ET POINT LOCATION (kayak, paddle)

Huit semaines de stages en journée complète ou en demi journée, du 9 juillet au 31 août, sont proposées, à partir de 5 ans.

Supports : optimist, dériveur openbic, catamaran Twixxy, planche à voile, bateau collectif.

Une nouvelle activité : location d'un first 22 avec skipper confirmé.

Renseignements et réservations au CNRK, maison de la mer, port du Passage.

06.51.53.77.28.

cn.relecqkerhuon@gmail.com.

CYCLISME GCK

Dimanche 21 : Groupe 1 : circuit n°126 - 96 km / Groupe 2 : circuit n°117, 90 km / Groupe 3 : circuit n°67, 77 km. Circuits sur gck.fr. Départ à 8h15 de la salle de Kermadec.

A woman in a green tank top and black shorts is running on a road. The background shows a scenic landscape with mountains and a blue sky with clouds. The text is overlaid on the image in large, bold, white letters.

KOALA
DÉCOUVERTE DE LA
COURSE À PIED TOUT L'ÉTÉ
MARDI ET JEUDI À 18H30
STADE GÉRARD CARNIER
RENS : 07 70 38 82 33 / 02 98 28 40 23
www.koala.infini.fr